

Chiffres du commerce : Paris fait preuve d'un dynamisme inégalé

Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris, et Philippe Solignac, Président de la CCI de Paris, ont dévoilé mercredi les évolutions du commerce à Paris, qui témoignent du succès de la politique municipale de revitalisation du commerce de proximité.

Tous les 3 ans, la Ville, la CCI de Paris et l'APUR réalisent une étude sur l'évolution des commerces parisiens. Cette étude est un outil indispensable, au service de la politique en faveur du commerce et de l'artisanat à Paris.

Les chiffres de la Banque de données « Commerce », dévoilés mercredi par Olivia Polski, adjointe à la Maire, et Philippe Solignac, Président de la CCI de Paris, en attestent : la capitale bénéficie d'une offre commerciale exceptionnelle, tant par sa densité que par sa diversité.

Avec 280 commerces pour 10.000 habitants, Paris est la 1^{re} ville française en nombre de commerces par habitant et l'une des villes les plus dynamiques à l'échelle européenne. Son parc de commerces est ainsi plus dense par habitant et par km² que Londres.

Sur le territoire parisien, le nombre de commerces est en augmentation sur la période 2011-2014 (62.114 commerces en 2014, +0,8%), malgré le contexte de profonde crise économique :

- **Le secteur alimentaire traditionnel se maintient (2.300 commerces), signe de l'attachement des parisiens aux commerces de proximité** : le nombre de bouchers, de boulangers, de poissonniers, de primeurs et de fromagers reste stable. Par ailleurs, si le nombre de supérettes continue à augmenter depuis le début des années 2000, son rythme de progression se ralentit par rapport aux précédentes années.
- **La vacance des locaux commerciaux (9,1% en 2014, contre 9,6% en 2011) et le commerce de gros (-23% sur la même période) sont en baisse.** Pour Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce et de l'artisanat, « *cette évolution couronne l'action de la municipalité en faveur du commerce de proximité, de la lutte contre la mono-activité et la désertification commerciale, via notamment l'opération Vital'Quartier* ».

La Ville, la CCI de Paris, et l'Apur se félicitent du partenariat engagé depuis 15 ans, qui permet à chacun de suivre au plus près l'évolution commerciale de la capitale française.